

## Frontières et migration : entre citoyen et industriel

Par Nexeya

### Situation des frontières et migrations – Europe

Les frontières permettent de délimiter un territoire dans lequel des règles homogènes s'appliquent. Elles fournissent de ce fait une définition de ce qui est intérieur ou extérieur et contribuent à la protection et à l'identification de la communauté vivant sur le territoire. A ce titre elles ont aussi un rôle de filtre tant pour la circulation des personnes que des biens et dans certains cas des idées. La décision des états membres de l'Union Européenne de se reconnaître comme union politique a conduit à un caractère moins marqué des frontières internes à celle-ci et a contrario au renforcement – en principe – des frontières externes de l'Union ou tout au moins de l'espace Schengen. La montée en puissance récemment prévue pour FRONTEX est la conséquence de ces évolutions, qui doivent permettre d'atteindre un équilibre toujours délicat entre libertés individuelles et protection collective.

### Particularités des situations récentes

La migration vers l'Europe ne constitue pas en soi un phénomène récent. Des mouvements de population importants émaillent l'histoire de notre continent. Récemment, les mouvements ayant fait suite à l'issue de la deuxième guerre mondiale, à la décolonisation, à la chute du mur de Berlin, aux guerres dans les Balkans sont particulièrement notables. Ce qui est spécifique aux derniers mois ou années est le gonflement des volumes concernés, qui a saturé tant les capacités de filtrage aux frontières que celles d'accueil immédiat pour les régions les plus proches de l'origine de ces flux. Parallèlement, le contrôle moindre sur les flux entrants fait peser un risque d'introduction de menaces non détectées, terroristes ou autres.

Il faut toutefois bien garder à l'esprit qu'un problème politique, comme la position à adopter par rapport aux migrations, ne pourra jamais avoir de solutions que politiques.

### Implications pour les acteurs

Ceux-ci sont structurellement nombreux : douanes, garde-frontières, administration pour l'immigration mais aussi presse, organisations humanitaires ou non gouvernementales et enfin migrants et passeurs.

### Implication pour la défense

Si la gestion quotidienne des phénomènes migratoires aux frontières ne requiert pas en général de soutien particulier des forces armées aux organismes en charge, l'apparition de phénomènes de masse peut justifier le soutien à ceux-là par les ministères de la défense. Il peut être de plusieurs ordres. Le soutien par une capacité de planification opérationnelle peut s'avérer pertinente, notamment si les moyens à utiliser sont variés, la logistique lourde et si l'action doit durer longtemps avec de nombreux acteurs. Toutefois, les acteurs légitimes du domaine doivent conserver la responsabilité de l'action à l'instar des missions de sécurité intérieure plus habituelles. Les forces armées disposent aussi de moyens permettant une action de masse qui peuvent donc être engagées ponctuellement en cas de besoin, particulièrement dans le domaine logistique. Enfin, elles disposent de manière permanente de moyens techniques, qui peuvent être mis à profit dans ce cadre.

Ce sont en premier lieu des moyens de détection ou plus largement de renseignement. Drones, moyens aériens ou radars de surveillance, moyens d'interception électromagnétique, détection infrarouge, moyens satellitaires le cas échéant, la panoplie est large et suivant les cas certains seront appropriés pour les situations rencontrées. Les capacités d'analyse des informations seront également précieuses, par exemple avec un traitement de données

de masse de déplacements individuels ou de flux vers des destinations intermédiaires. L'identification au plus loin des flux importants en cours de formation est une valeur ajoutée importante que peuvent apporter les armées du fait de leurs déploiements externes.

Enfin, la mise en place de moyens d'action en renfort des acteurs normaux peut s'avérer nécessaire et permettre à ceux-ci de faire face dans la durée à une situation de flux élevé. L'expérience RESEVAC des armées donne une vision de ce qui peut être possible à cet égard, croisée avec l'expérience des opérations intérieures. De surcroît, un soutien militaire médical pourrait être envisagé si jamais une migration était liée à une pathologie particulière.

Il est à noter que, contrairement à l'action militaire où l'adversaire a un nombre limité de décideurs qu'il s'agit d'influencer en priorité, les migrations comptent autant de volontés individuelles à convaincre qu'il y a de migrants. L'action nécessaire d'influence est donc par nature très différente.

## Implications industrielles

La première question qui se pose est celle de la normalisation, qui devrait être en partie du ressort de FRONTEX au regard de l'extension de ses domaines d'action et de ses capacités de déploiement en urgence. En effet dans ces situations, les moyens mis en place doivent impérativement être au minimum compatibles avec ceux préexistants. Cela vaut en particulier pour les moyens de détection, d'identification, d'enregistrement, d'analyse, de communication ou transmission de données ou de logistique.

L'interopérabilité entre forces armées et forces de garde-frontières ou analogues est aussi importante. C'est pourquoi des produits comme les systèmes sécurisés légers de transmission de données proposés par NEXEYA peuvent revêtir une efficacité particulière. Système déployable, il permet de mettre en place au profit d'un renfort centralisé les moyens indispensables au tri, à l'identification et à des décisions pertinentes d'admission ou de rejet. Il doit s'appuyer sur les systèmes existants tels que SIS, VIS, EURODAC ou la liaison avec EUROPOL.

Il est aussi essentiel de disposer de moyens permettant d'identifier et prévoir les flux au plus loin. Cela passe par des dispositifs tant physiques (comme par exemple les systèmes de surveillance aérienne multi-senseurs ARGOSIA ou maritime multi-senseurs LYNCEA) que d'exploitation des informations recueillies aussi bien près qu'à grande distance. Ces données, comme aussi celles qui permettent actuellement à FRONTEX de générer ses documents d'analyse de risques, peuvent être rassemblées, anonymisées le cas échéant, puis analysées par des méthodes de type « big data ». On doit pouvoir en tirer, sans faire d'hypothèses particulières, les évolutions des flux, les détournements de ceux-ci et avoir ainsi un préavis sur les afflux majeurs à venir dans un avenir plus ou moins proche.

Les flux une fois prévus par ce biais, les points les plus sensibles de la frontière concernée méritent d'être évalués par des moyens d'expertise automatisés que NEXEYA peut mettre à la disposition des autorités concernées, de façon à ne pas se trouver submergé par surprise par des groupes tirant profit d'une vulnérabilité particulière.

## Conclusion

La réponse aux migrations nécessite une approche globale dont le volet technique est absolument nécessaire mais doit venir en complément d'un volet politique sur son axe défense.